Marseille : Un contrôle d'identité d'une femme intégralement voilée a «mal tourné» (màj info+audio 28/07)

29/07/2012 à 17h00



Maj 28/07: Contrôle d'une femme voilée : la tension ne retombe pas à Marseille

[youtube width="600" height="344"]http://www.youtube.com/watch?v=zEettW2rHCg[/youtube]

Le contrôle, mouvementé, mardi soir sur le boulevard National, d'une femme voilée, va-t-il se transformer en bras de fer entre les syndicats de police et la justice ? Ce simple contrôle d'identité sur la voie publique d'une jeune fille de 18 ans intégralement voilée a, en effet, provoqué en cascade d'autres procédures

Quatre personnes, dont un mineur, avaient été interpellées et entendus dans les locaux du commissariat de la Division Nord. **Audition à l'issue de laquelle elles étaient ressorties libre, après avoir reconnu les faits** mais, aussi, affirmé avoir été également victimes de violences de la part des policiers

> *Cette décision avait suscité la colère des syndicats de police, reprochant au Parquet "de ne pas avoir pris de mesure*

de garde à vue à l'issue des interpellations, dans un souci d'apaisement en période de ramadan".

Et de regretter : "un mauvais signal à l'opinion alors que les violences contre les policiers sont régulières dans la ville". "C'est exact mais incomplet, rectifie-t-on au Parquet. **Les syndicats oublient l'aspect procédural. Ces personnes étaient en audition libre, on ne pouvait donc pas les déférer.** Par ailleurs, on essaie d'avoir une réponse mesurée et proportionnée à la gravité des faits. **Ces personnes ont reconnu les faits et se sont excusées". […]**
Enfin, concernant les violences policières dont se plaignent certains mis en cause, le Parquet a indiqué avoir saisi *"la commission de discipline"*. Une enquête administrative a donc été ouverte.
La Provence
Les faits se sont déroulés dans la nuit de mardi à mercredi, à Marseille. Vers 0 h 45, alors qu'ils se trouvent à proximité de la mosquée es-Sunna, située dans le 3e arrondissement de la cité phocéenne, des policiers aperçoivent une femme intégralement voilée. Ils décident de procéder à un contrôle d'identité, comme les y autorise la loi sur le voile intégral adoptée en 2010. Mais très vite les choses se gâtent.

«Les autorités les ont remises en liberté, car elles redoutent des troubles manifestes à l'ordre public. C'est un scandale», confie sous le couvert de l'anonymat un policier marseillais.

Louise-Marie, une jeune femme âgée de 18 ans, refuse de décliner son identité et, d'après les policiers, se met à pousser des cris, attirant une horde de curieux, empêchant ainsi tout contrôle. Une altercation éclate entre les forces de l'ordre et quelques hommes. Résultat : deux policiers blessés, un troisième mordu à la main par la jeune femme voilée. Des renforts arrivent alors sur place, quatre personnes – dont la jeune femme voilée – sont interpellées et placées en garde à vue. **Elles seront finalement remises en**

liberté dans la nuit, avec à la clef une simple convocation. […]

Sollicitée par Le Point.fr, Nora Présozi, l'adjointe au maire de Marseille, fervente défenseuse de la laïcité et des droits des femmes, refuse d'entrer dans cette polémique. «***Effectivement, ce quartier regorge de femmes voilées,*** *mais peu importe. Si on veut éviter une situation explosive, les policiers doivent impérativement appliquer la loi. Chaque citoyen a l'obligation de se soumettre au contrôle d'identité quand la situation l'exige, comme c'est le cas dans cette déplorable affaire.*»

Mais l'élue assume une certaine franchise. «*Beaucoup de femmes vêtues de burqa cherchent l'affrontement avec les forces de l'ordre*», assure-t-elle. «*De ce fait, elles donnent une piètre image de l'islam*, poursuit-elle. ***Or, pour les fins connaisseurs, la religion musulmane prône la paix et la tolérance.***»

Le Point (Merci à alma)